

Mars 2005 - N° 31

## Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 6 - Quatrième trimestre 2004

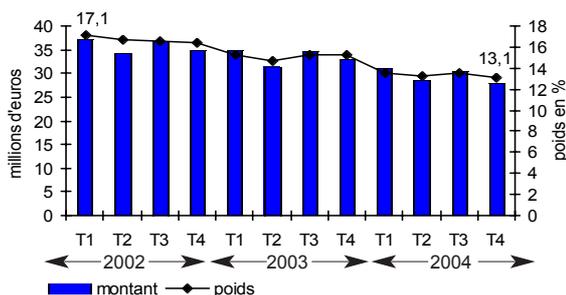
### Ralentissement sensible de la hausse du chômage

Les perturbations de l'activité économique perçues en fin d'année dans le département n'ont pas manqué de **toucher le Romorantinais**. C'est sur le plan de **l'emploi durable que la secousse a été la plus vive**. L'arrondissement a en effet enregistré en la matière une évolution plus défavorable que l'ensemble du département. Même si le bilan 2004 reste positif sur ce point, le poids économique de l'arrondissement, mesuré à travers le montant des cotisations salariales appelées par l'Urssaf, s'est de nouveau contracté. L'espoir né du timide rebond observé au trimestre précédent aura donc été de courte durée. Globalement, la situation financière des entreprises se normalise peu à peu, mais

demeure plus tendue que dans le reste du département.

Les demandeurs d'emploi s'inscrivant à l'ANPE restent nombreux, mais les volumes sont demeurés stables au cours de l'année. **L'accroissement du chômage est en conséquence de mieux en mieux contenu** ; en rythme annuel, il est inférieur à 1 % fin décembre. Le taux de chômage est exactement au même niveau qu'un an plus tôt. Les **indicateurs de précarité sont dans l'ensemble assez bien orientés** : moins d'impayés de loyer, nombre de dossiers de surendettement identique à celui de 2003, alors que le Loir-et-Cher subit une forte poussée.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



1

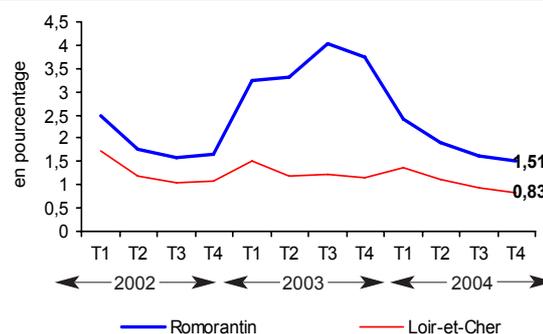
D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Le léger sursaut du 3ème trimestre n'aura représenté qu'une pause éphémère dans l'érosion continue du poids de l'arrondissement dans le total des cotisations URSSAF appelées en Loir-et-Cher. Le résultat du 4ème trimestre (13,1 %) est le plus faible constaté depuis début 2002. Il est en baisse de 2 points au cours de l'année. Le montant des cotisations dues dans le Romorantinais a quant à lui reculé de 16 % en 2004 (- 1,8 % en Loir-et-Cher), essentiellement à cause de l'industrie.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La situation financière des entreprises tend de plus en plus à se normaliser. La part des cotisations restant dues à l'échéance atteint 1,51 % fin 2004, soit plus de

Evolution du taux de reste à recouvrer



2

D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

2 points de moins qu'un an plus tôt. Elle demeure néanmoins assez largement supérieure à la moyenne départementale, près de deux fois plus.

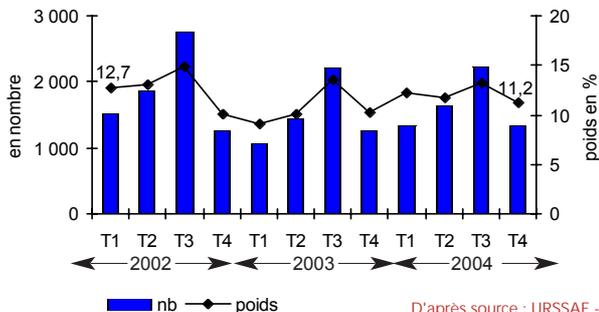
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com

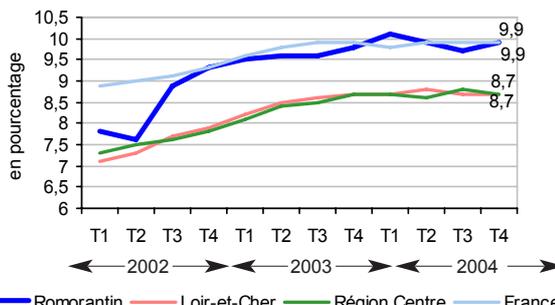
### Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base CEDRE

3

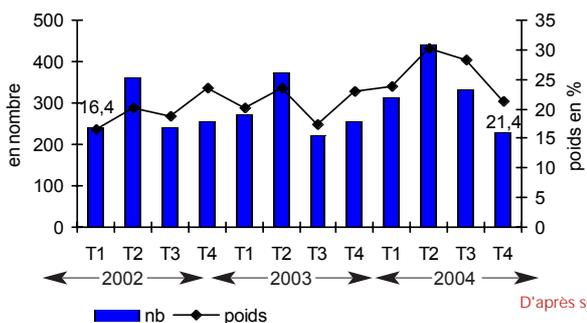
### Evolution des taux de chômage



D'après source : DRTEFP

7

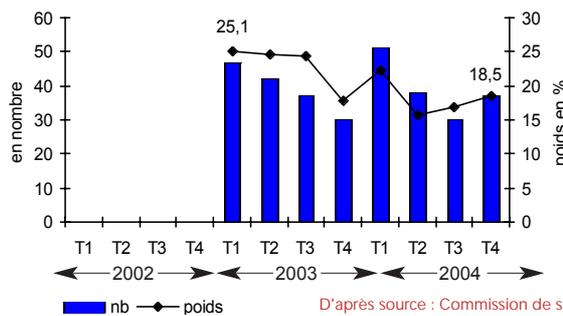
### Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A\* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : ANPE

4

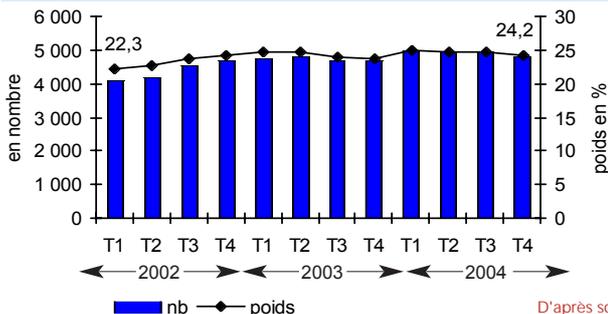
### Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : Commission de surendettement

8

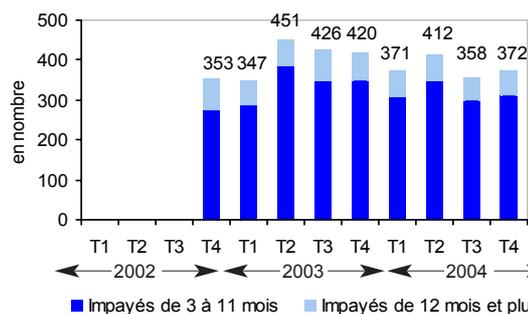
### Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



D'après source : ANPE

5

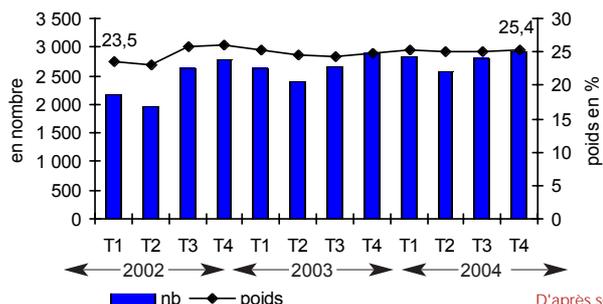
### Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

9

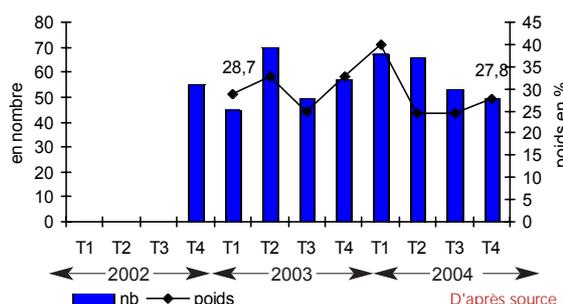
### Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : ANPE

6

### Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : DDASS (CME)

10

3 Les besoins en main d'œuvre ont été un peu plus étoffés qu'au cours du dernier trimestre 2003. Le volume des déclarations d'embauche des entreprises de l'arrondissement représente 11,2 % du total départemental. On remarque d'ailleurs que sur l'ensemble de l'année, il a progressé de 10 %, alors qu'il a diminué de 1,3 % en Loir-et-Cher. Rappelons toutefois que la comparaison s'établit pour l'arrondissement avec une année 2003 particulièrement déprimée.

4 Le nombre d'emplois durables offerts dans le Romorantin se situe en dessous de son niveau du 4ème trimestre 2003. Leur poids dans le total départemental est également en recul, pour la deuxième fois consécutive, indiquant que l'arrondissement a amplifié durant le 2ème semestre le mouvement d'érosion perçu en Loir-et-Cher. En revanche, l'évolution reste favorable sur l'ensemble de l'année, avec un gain de 17 %, alors que la moyenne départementale affiche un repli de 5 %. Le volume total des offres (toutes catégories confondues) a augmenté de 10 % dans le Romorantin en 2004, contre 3 % seulement en Loir-et-Cher.

\* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 Le nombre des nouvelles inscriptions à l'ANPE demeure élevé ; il est supérieur à celui enregistré au 4ème trimestre 2003. En données cumulées sur l'année, on constate cependant une légère diminution, équivalente à celle constatée pour le département. Le poids de l'arrondissement reste en effet stable avec 24,2 % des nouvelles demandes du Loir-et-Cher.

6 Au 31 décembre, le Romorantin compte 2 927 chômeurs de catégorie 1, plus fort contingent des trois dernières années. Le rythme d'accroissement sur douze mois tend à ralentir (+ 0,8 %), mais demeure positif, alors que le Loir-et-Cher enregistre une baisse de 1,4 %. Plus d'un quart des chômeurs du département sont toujours localisés dans l'arrondissement de Romorantin.

\* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Le taux de chômage provisoire de l'arrondissement atteint 9,9 % fin 2004, en augmentation de 0,2 point en 3 mois. Il retrouve ainsi le niveau de décembre 2003. Egal une nou-

velle fois au taux national, il est supérieur de 1,2 point au taux du Loir-et-Cher et de la Région Centre.

8 La situation financière des ménages du département ne présente aucun signe de dégradation. Le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement est en effet identique en 2004 à celui de 2003, alors qu'il a augmenté de 26 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Le poids de l'arrondissement dans le total du département a par conséquent diminué, passant de 23 % à 18 % en un an.

9 Le nombre des impayés de loyers confirme la tendance favorable esquissée en Romorantin. Il est en effet plus faible en 2004. La réduction globale est de 8 % et plus encore pour les impayés de plus de 12 mois.

10 En revanche, les interventions de la cellule maintien de l'énergie ont été plus nombreuses : 235 dossiers ont été acceptés en 2004 dans l'arrondissement, soit 6,3 % de plus qu'en 2003. Cette évolution est cependant inférieure de près de moitié à celle constatée en Loir-et-Cher (+ 11,6 %). Le poids du Romorantin (28,4 % pour les données cumulées sur 12 mois) a ainsi reculé de 1,4 point en un an.